

**Orientation  
de la politique d'insertion  
du Département de l'Aube  
en matière d'emploi**

- Rappel des principaux éléments de la Feuille de Route Insertion et point d'étape
- Partenariats avec les chambres consulaires

# Rappel des principaux éléments de la feuille de route

Comment ramener les bénéficiaires du RSA  
vers une reprise d'activité ?

- Déploiement de nouveaux outils d’insertion pour le retour ou l’accès à l’emploi, en particulier dans les métiers en tension, avec un accompagnement humain
- Assistance aux chefs d’entreprise dans l’accueil de personne en insertion
- Meilleur accès à l’emploi des bénéficiaires du RSA : soutien financier et services (logement, mobilité, garde d’enfants)

## **Axe 1 : le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA**

- *Mettre en place un parcours, obligatoire, pour tous les bénéficiaires du RSA primo entrant*
- *Développer et diversifier l'offre à destination des travailleurs indépendants*
- *Renforcer l'accompagnement des publics en insertion professionnelle qui rencontrent des freins à la reprise d'activité*

## **Axe 2 : l'accompagnement des entreprises**

- *Soutenir le recrutement des entreprises*
- *Aider les entreprises à accueillir nos publics*
- *Aider au maintien dans l'emploi*

## **Axe 3 : la levée des freins socio-professionnels**

- *Agir sur des sujets de la vie quotidienne permettant d'envisager sereinement une entrée/un retour dans le monde professionnel*

- Commande politique d'une feuille de route insertion à l'AD de janvier 2022
- Rencontre avec les Présidents des chambres consulaires en février 2022
- Présentation du contexte auboisi et des besoins le 3 mai aux chambres consulaires
- Validation à l'AD de juillet des orientations sur le champ de l'insertion professionnelle
- Présentation par les consulaires le 12 septembre 2022 d'une offre de services
- Novembre 2022/Mars 2023 : Echanges sur les modalités de mise en œuvre d'un plan d'action

## Axe 1 : le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

- Mise en place d'un diagnostic socio professionnel obligatoire pour les primo entrants conduit par Yschools
- Finalisation du travail avec les 3 chambres consulaires et la MSA sur des modalités spécifiques d'accompagnement des publics.

Qui a abouti à mettre en place:

Un parcours d'accompagnement intensif et adaptés, avec des entretiens réguliers et au moins mensuels permettant un remise en « action ».

Une contractualisation systématiquement des engagements de l'organisme d'accompagnement et du bénéficiaire, sous la forme d'actions précises, mesurables et opposables.

## Axe 2 : l'accompagnement des entreprises

- Maintien du rapprochement de l'offre et de la demande via actif 10 et mise en place de l'accompagnement dans l'emploi
- L'accompagnement des entreprises dans la préparation à l'accueil des publics spécifiques avec le développement des périodes d'immersion ou l'aide au maintien dans l'emploi
- Aide au recrutement des BRSA versée à l'entreprise dans le cadre des PEC-CIE.

Pour cette année, le montant de l'aide est majoré à 47% SMIC pendant *un an pour tout recrutement dans le cadre d'un CDD d'au moins 9 mois ou d'un CDI.*

A titre d'exemple: pour un CDI de 35 heures l'aide est de 821,18€ par mois



## Axe 3 : la levée des freins socio-professionnels

- Mise en place d'aides financières individuelles à la reprise d'emploi
- La mobilité (parc scooters, auto-écoles sociales),
- Le numérique (conseillers numériques du Département sur le territoire),
- La garde d'enfant (soutien des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), promotion de la maison des 1000 1er jours),
- La santé (travaux engagés autour du bien-être et du sport)
- La maîtrise de la langue

# Offre de services

## Partenariat avec les chambres consulaires

Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat,  
Chambre de commerce et d'industrie

# Chambre d'agriculture

- **Accompagnement des entreprises dans l'intégration**
  - Repérer les employeurs
  - Former les employeurs
  
- **Accompagnement des BRSA vers l'emploi**
  - Sensibilisation via des périodes d'immersion aux activités saisonnières et productions agricoles
  - Formation via un parcours professionnalisant pour des travaux saisonniers

## **I MSA SERVICES**

Etude sur le profil des bénéficiaires du RSA agricoles (450 affiliés MSA) dans le département de l'Aube.

## **I MSA**

Accompagnement des exploitants agricoles en difficulté (entre 40 et 60 BRSA).

# **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

## CMA en partenariat avec ALMEA

- **Accompagnement des primo entrants par 5 conseillers en insertion professionnelle chargés d'accompagner 400 BRSA**
  - Remobilisation autour du projet socio professionnel et du projet de vie
  - Accompagnement individuel et ateliers collectifs
  
- **Délocalisation de l'accompagnement sur tout le territoire**

- **Accompagnement à la création d'entreprise**
  - Offre adaptée à l'offre de base CMA
  - 30 BRSA accompagnés
  
- **Diagnostic d'activité des TI BRSA**
  - Prestation sur 1 mois
  - Diagnostic + plan d'action
  - 30 TI BRSA
  
- **Accompagnement des TI BRSA dans le développement de l'entreprise**
  - Accompagnement sur 12 mois
  - 30 TI BRSA accompagnés



# **Chambre de commerce et d'industrie**

- **Accompagner à la création d'entreprise**
  - 31h d'accompagnement sur 8 semaines
  - 15 BRSA accompagnés
  
- **Accompagner à la relance et au développement des entreprises**
  - 30h d'accompagnement sur 6 mois (+ 30h de préparation)
  - 45 BRSA accompagnés